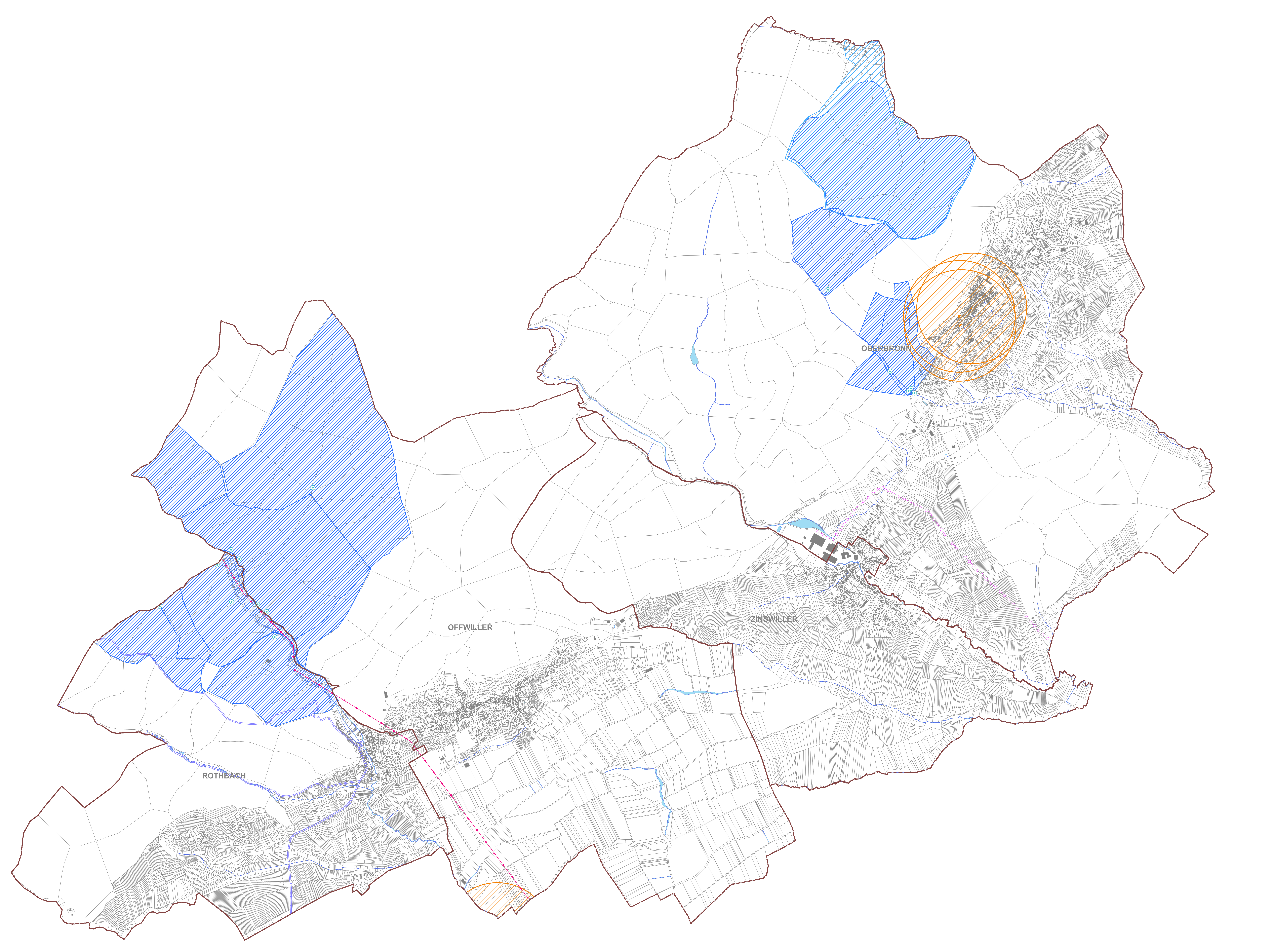




- I4 - Lignes électriques 63kV
zone de passage
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
zone d'exploitation
- I3 - Canalisations de gaz
zone de passage
- AC1 - Monuments historiques
périètre de protection de rayon de 500 mètres
Monument Historique
- AS1 - Protection des eaux
Périètre de Protection Rapprochée
Périètre de Protection Eloignée
point de captage

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif.
Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités
publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services
instructeurs.

maître d'ouvrage :
**Communauté de communes du Pays
de Niederbronn-Les-Bains**

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

1. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Planche 1 : Oberbronn, Offwiller, Rothbach, Zinswiller

PLUI APPROUVE
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire
en date du 21 septembre 2021

MODIFICATION n°1
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire
en date du 04/07/2022

 A Niederbronn-les-Bains, le 06/07/2022
M. Patrice Hill, le Président.